



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

D - 20090009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire

Retour de M. le Maire à 17 h 45

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE,
M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Avenant n° 2 à la convention entre la ville de Bordeaux et
l'association Office du tourisme de Bordeaux. Autorisation.
Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le renouvellement de la convention triennale de partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'Office du Tourisme qui vous est soumise par rapport séparé, prévoit que la Ville met à disposition de l'Office du Tourisme des locaux dans l'immeuble situé 12 cours du Trente Juillet ainsi qu'un kiosque situé rue Docteur Albert Barraud pour y mener ses activités d'accueil, d'information, de promotion et de développement touristique.

L'Office du tourisme de Bordeaux" exerce une activité d'organisme local de tourisme autorisé par arrêté préfectoral n° A U 033 960001 qui présente un intérêt communal propre.

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'Office du tourisme de Bordeaux, il y a lieu d'apporter des moyens matériels à l'Association afin qu'elle puisse mener à bien ses activités notamment d'accueil, d'information, de promotion et de développement touristique.

A ce titre, une convention de mise à disposition de différents immeubles a été signée pour ces locaux, le 27 mars 2006 et un avenant de prolongation signé le 1er décembre 2006.

Cette convention étant venue à échéance, il a été convenu de la renouveler pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2009 aux mêmes conditions que précédemment aux termes d'un avenant n°2, parallèlement à la convention triennale de partenariat.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE MM. REIFFERS, BRON, MMES CAZES-REGIMBEAU, CUNY,
M. ROUYEYRE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

Avenant n°2 à la Convention
entre la ville de bordeaux et
l'association
« office du tourisme de
Bordeaux »

Les soussignés

La Ville de Bordeaux représentée par Monsieur Hugues MARTIN, agissant en sa qualité d'Adjoint au Maire habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal de ladite Ville en date du reçue en Préfecture de la Gironde le

D'une part,

Et,

L'Association, « Office du Tourisme de Bordeaux » représentée par Monsieur Stéphan DELAUX, agissant en sa qualité de Président habilité aux fins des présentes par une délibération prise par le Conseil d'Administration en date du

D'autre part,

ARTICLE 1- DUREE ET FIN DE LA CONVENTION

La convention du 27 mars 2006 est renouvelée pour une période égale à la convention de partenariat conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

ARTICLE 2 – MODIFICATION

Aucune autre modification n'est apportée à la convention du 27 mars 2006.

ARTICLE 3 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile à savoir :

- Monsieur Hugues MARTIN, es qualité, en l'Hôtel de Ville
- Monsieur Stéphan DELAUX, aussi es qualité, au siège social de l'Association
12 cours du Trente Juillet à Bordeaux

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

P/Ville de Bordeaux	P/l'association « Office du Tourisme de Bordeaux »
P/le Maire,	Le Président,
Hugues MARTIN	Stéphan DELAUX